

N° 40.
L'OUVRIER ÉVENTAILLISTE

DE SAINTE-GENEVIÈVE

(OISE — FRANCE)

(Ouvrier-tâcheron dans le système des engagements volontaires permanents.)

D'APRÈS LES

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS SUR LES LIEUX EN
NOVEMBRE 1863

PAR

M. DUVELLEROY , FABRICANT D'ÉVENTAILS A PARIS.

- Direction du projet : Centre de recherches historiques (UMR 8558).
- Direction scientifique : Anne Lhuissier, directrice de recherche à l'INRAE, et Stéphane Baciocchi, ingénieur de recherche à l'EHESS.
- Direction technique : Jean-Damien Généro, ingénieur d'études au CNRS.
- Acquisition des textes (OCR) et encodage initial des fichiers XML : Alix Chagué (Inria).
- Encodage scientifique des fichiers XML : Jean-Damien Généro (CNRS).
- Financement : programme ANR Time Us (ANR-16-CE26-0018).
- Partenaires : Centre Maurice Halbwachs (UMR 8097) et ALMA_{Na}CH (Inria).
- Site web : ouvriersdeuxmondes.huma-num.fr
- Instances Git : [GitLab Huma-Num](https://gitlab.huma-num.fr).
- Dépôt des données : [10.34847/nkl.d3b3een3](https://doi.org/10.34847/nkl.d3b3een3)

L'utilisation, le partage et l'adaptation du contenu sont autorisés selon les termes de la Licence Ouverte V 2.0 (équivalente à une licence CC-BY 4.0).

Table des matières

1	Observations préliminaires définissant la condition des divers membres de la famille.	3
I.	Définition du lieu, de l'organisation industrielle et de la famille	3
§ 1	État du sol, de l'industrie et de la population.	3
§ 2	État civil de la famille.	9
§ 3	Religion et habitudes morales.	10
§ 4	Hygiène et service de santé.	10
§ 5	Rang de la famille.	10
II.	Moyens d'existence de la famille	11
§ 6	Propriétés.	11
§ 7	Subventions.	12
§ 8	Travaux et industries.	12
III.	Mode d'existence de la famille	13
§ 9	Aliments et repas.	13
§ 10	Habitation, mobilier et vêtements.	13
§ 11	Récréations.	17
IV.	Histoire de la famille	18
§ 12	Phases principales de l'existence.	18
§ 13	Mœurs et institutions assurant le bien-être physique et moral de la famille.	18
§ 14	Budget des recettes de l'année.	19
§ 15	Budget des dépenses de l'année.	24
§ 16	COMPTES ANNEXÉS AUX BUDGETS.	27
2	Notes.	31
§ 17	(A) DU MORCELLEMENT DES PROPRIÉTÉS DANS LA COMMUNE DE SAINTE-GENEVIÈVE ET DE SON INFLUENCE PHYSIQUE ET MORALE SUR LA FAMILLE.	31
§ 18	(B) SUR L'ORIGINE, LA FABRICATION ET LE COMMERCE DES ÉVENTAILS.	32

1 Observations préliminaires définissant la condition des divers membres de la famille.

I. Définition du lieu, de l'organisation industrielle et de la famille

§ 1 État du sol, de l'industrie et de la population.

[109] La commune de Sainte-Geneviève est habitée presque exclusivement par des éventailistes ; située sur la route impériale n° 1 de Paris à Calais, elle fait partie du département de l'Oise : c'est la plus importante du canton de Noailles.

Sainte-Geneviève est sur une hauteur qui forme le point culminant du département, d'où l'on distingue, au nord, la cathédrale de Beauvais (19 kilomètres) ; à l'est, la ville de Clermont (22 kilomètres) ; au sud, le clocher de Senlis (28 kilomètres) et, dans la vallée qui s'étend jusqu'à l'Oise, les forges de Montataire, produisant la nuit l'effet d'un vaste incendie. Dans la même direction, la forêt de Compiègne, à 48 kilomètres, apparaît comme un[110]épais brouillard qui se confond avec les nuages ; au sud encore, Merville (Seine-et-Oise), à 28 kilomètres, bâti sur une montagne à pic au-dessus de la vallée de l'Oise, laisse voir toutes ses maisons ; dans la même direction, le coteau de Pontoise, éloigné de 32 kilomètres, se confond avec le ciel.

Le pays environnant est coupé de collines et de vallées, excepté à l'ouest, où il forme une vaste plaine qui s'étend jusqu'au département de la Seine-Inférieure.

Sainte-Geneviève repose sur un terrain argileux et siliceux, mais où l'argile domine. L'eau des pluies glisse sur ce sol jusque dans les vallées voisines, de sorte qu'on ne rencontre aucune source dans la terre ; il faut creuser les puits à une profondeur de cinquante à soixante mètres. Ces puits sont, par conséquent, trèscoûteux et l'on ne peut s'y approvisionner que par une opération assez laborieuse, qui consiste à faire monter les seaux au moyen d'un treuil armé d'une double manivelle en fer ; il faut quatre bras pour opérer. On y supplée en partie en recueillant l'eau de pluie dans des citernes.

Par une anomalie assez rare, l'eau manque et cependant le sol est humide. Les pluies que le sol n'absorbe pas s'arrêtent quelque temps à la surface avant de s'écouler ou d'être vaporisées, et il en résulte desmiasmes que les vents ne balayent pas toujours, quoique l'air soit généralement vif ; c'est à ce fait que l'on attribue les affections typhoides si communes

dans le pays. — Est-ce à la même cause, est-ce à l'usage général du cidre qu'il faut attribuer le mauvais état des dents de plus des trois quarts des habitantse

Sur huit conscrits appelés chaque année pour le contingent, six sont réformés pour cette cause.

L'aspect de Sainte-Geneviève fait naître dès l'abord des idées de bien-être et d'aisance. Les habitations régulièrement construites, les jardins dont elles sont entourées, les chemins bien entretenus, tout enfin présente un caractère d'ordre et de propreté qui rappelle l'Allemagne et l'Angleterre. Nulle part l'il n'est dérouté par ces chaumières aux murs mal équarris, aux toits déjetés si communs en d'autres villages.

Les constructions sont toutes en biques et en pierres de taille, bien alignées, couvertes en tuiles et le plus souvent en ardoises.

A part la rue principale, qui est garnie de magasins nombreux et bien bâtis, les maisons ne sont construites qu'exceptionnellement sur la rue ; elles s'élèvent le plus souvent au fond d'une cour garnie de fleurs et de gaaon et fermée du côté du chemin par une grille ; le potager se dissimule derrière la maison ; la campagne[111]est semée de pommiers et couverte de cultures ; mais on sent qu'ici la culture est chose secondaire ; le caractère industriel prédomine.

Le sol ne manque cependant pas de fertilité. Outre le fumier on emploie comme engrais la marne, qui abonde dans le sous-sol.

On ne cultive guère que les céréales ; l'assolement est de trois ans et se décompose ainsi : blé, avoine, jachères.

La commune a une superficie de 771 hectares, dont voici la répartition :

Terres labourables.....	629	hect.	»
Bois.....	105	—	66
Jardins.....	18	—	02
Vergers.....	2	—	»
Superficies non cultivables; constructions, routes, chemins cours d'eau, cimetièrè.....	16	—	32
Total.....	771		hect. »

Les principales cultures sont le froment et l'avoine.

Le froment couvre chaque année environ 123 hectares, chacun desquels fournit de 22 à 24 hectolitres de blé, l'hectolitre pesant 76kilog.

La paille par hectare ne dépasse pas 5 quintaux.

On consacre à la culture de l'avoine environ 130 hectares, qui donnent chacun 32 hectolitres de grain et 20 quintaux de paille.

Les autres cultures se divisent ainsi :

Metèil; 26 hectares donnant 24 hectolitres de grain et 35 quintaux de paille.

Seigle : 16 hectares donnant 20 hectolitres de grain et 20 quintaux de paille.

Orge : 22 hectares donnant 20 hectolitres de grain et 20 quintaux de paille.

Les prairies artificielles, trèfle, sainfoin, luzerne, occupent 180 hectares; 120 hectares sont laissés en friche ou en jachères.

Les pommes de terre, pois, haricots, choux, etc., ne sont cultivés que dans les jardins.

40 hectares sont garnis de pommiers qui donnent en moyenne 3,600 quintaux métriques de pommes, d'une valeur de 12 à 15,000 francs.

Le cidre qu'on en retire est consommé dans le pays; si la récolte des pommes manque, on s'en approvisionne au dehors, car personne ne boit d'eau.

On élève quelques animaux de basse cour, poules, caunards, pigeons, lapins, mais en petite quantité. Il y a aussi dans la commune, une centaine de ruches, mais leur produit est insignifiant; le climat est trop froid.

Les terrains consacrés à l'agriculture sont de peu de valeur : ceux de la première classe valent 3,000 francs l'hectare et rapportent annuellement 80 francs; ceux de la deuxième classe ne valent que 2,000 francs et rapportent 60 francs; enfin ceux de la troisième classe valent 1,000 francs et rapportent 40 francs. A l'exception de quelques journaliers, les cultivateurs sont propriétaires des terres qu'ils cultivent, mais ils sont beaucoup moins aisés que les ouvriers éventailistes.

Les propriétés sont très-divisées dans cette commune; le partage des héritages s'y opère aussi également que possible pour toutes les propriétés (§ 17).

La population de la commune est de 1,519 habitants répartis dans le chef-lieu et dans trois hameaux, savoir :

Ménages de 1 personne.....	34
— de 2 —	159
— de 3 —	130
— de 4 —	75
— de 5 —	35
— de 6 —	27
— de 7 —	20

Cette population se décompose comme il suit :

Ménages de 1 personne.....	34
— de 2 —	159
— de 3 —	130
— de 4 —	75
— de 5 —	35
— de 6 —	27
— de 7 —	20

Le nombre des maisons est de 425, dont 223 couvertes en ardoises, 116 couvertes en tuiles et 86 seulement en chaume ; celles-ci se trouvent dans les hameaux.

Il y a 480 ménages dont voici la décomposition :

Ménages de 1 personne.....	34
— de 2 —	159
— de 3 —	130
— de 4 —	75
— de 5 —	35
— de 6 —	27
— de 7 —	20

La population s'est accrue de 505 personnes depuis 1846 ; c'est plus du tiers de la population totale. Il y a dans le nombre quatre Belges, un Espagnol et un Russe. Cet accroissement de population est dû à l'industrie du pays, qui assure aux habitants des salaires[113] plus élevés que l'exploitation agricole ou que d'autres industries plus pénibles.

Sur les 1,519 habitants, 957 hommes, femmes et enfants, sont occupés à la fabrication des éventails ; d'autres sont employés à préparer des cornes à lanternes ; il y a aussi quelques monteuses de brosses. L'agriculture n'occupe que 272 individus, dont 110 propriétaires ; les autres sont des jardiniers, des bûcherons, des journaliers. Le reste de la population se compose de marchands, boulangers, bouchers, charcutiers, épiciers, tailleurs, merciers, limonadiers, maçons, menuisiers, couvreurs, voituriers, plus un petit nombre de rentiers, anciens fabricants d'éventails, ayant vendu leur fonds de commerce ou l'ayant cédé à leurs enfants en les mariant. Les éventailistes comprennent : les fabricants ou uitres eentillis et les ouvriers. Les fabricants sont au nombre de quinze, leur industrie est très-prospère. Chacun occupe à son domicile, appelé la "fabrique, quelques ouvriers à la journée, pour préparer et distribuer le travail qui se fait par les ouvriers du dehors. Ces hommes à la journée débitent le bois, l'ivoire, l'os, la nacre, suivant les dimensions que devra avoir l'éventail. Ils en font des paquets qui sont livrés par douzaine aux ouvriers du dehors chargés de les façonner, de les

polir, de les découper, de les graver, dorer, sculpter ; d'y mettre des paillettes d'argent, d'or, d'acier, des émaux, des pierres plus ou moins fines. Sur ces matériaux bruts, un dessinateur trace le dessin que l'ouvrier du dehors aura à reproduire. Chacun de ces ouvriers est payé, en moyenne, 150 francs par mois, et ceux qui occupent ces places de confiance y trouvent un autre avantage ;: comme ce sont eux qui distribuent l'ouvrage aux ouvriers du dehors, ils ont soin de n'en pas laisser manquer leurs femmes, auxquelles ils réservent naturellement les articles les plus avantageux. Ces hommes travaillent à la fabrique depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Leur travail est interrompu de onze heures à une heure, ils vont déjeuner chez eux et il est regrettable que cet intervalle de deux heures soit trop souvent employé par eux dans les cafés : la partie de cartes, de dominos ou de billard s'engage, on joue la consommation, il en résulte un surcroît de dépense et, trop souvent, des querelles dans le ménage. Les ouvriers à la journée sont en petit nombre : on en compte une centaine dans toute la commune. Tous les autres travaillent à domicile et aux pièces ; le chef d'industrie leur fournit les matériaux débités, prêts à être travaillés. Le mari, la femme, les enfants même participent au travail que le fabricant paye un prix convenu, en rapport avec la difficulté et le fini de l'exécution. Le salaire de la femme s'élève quelquefois[114]aussi haut que celui du mari ; en moyenne il atteint aux deux tiers.

Ainsi le travail est complètement libre et aucun contrat ne lie l'ouvrier au fabricant.

Les rognures, débris et déchets appartiennent à l'ouvrier ; mais leur valeur est insignifiante.

L'ouvrier façonne en partie ses outils ; les plus intelligents se font parfois quelques machines au moyen desquelles ils accélèrent leur travail ; mais il leur faut toujours acheter leurs limes. Quant aux petites scies, ils les fabriquent toutes eux-mêmes avec des bandes d'acier auxquelles ils font des dents.

Chaque ouvrier n'exécute qu'un détail de la fabrication : celui-ci lime, scie, contourne, façonne la monture de l'éventail ; il la polit ; il colle au sommet de chaque brin une petite branche de bois très-fine et très-lexible, nommée bout, qui sera enlilée dans l'effe ou le papier double formant la feuille de l'éventail. C'est le prour. Les bois fronés reviennent à la fabrique. Là le dessinateur y trace le dessin à exécuter et le paquet est envoyé au découpeur, au graveur, au sculpteur, au pailleteur, au grilleur, à l'incruteur, etc., etc. On retrouvera le détail de ces opérations dans une note qui sera jointe a ce travail (§ 18) ; revenons à notre description du village de Sainte-Geneviève.

Toutes les habitations ont leur potager qui approvisionne la famille de légumes et de ruits : mais ceux des ouvriers qui exécutent des travaux délicats ne quittent pas volontiers leurs outils pour le jardinage qui, en les fatiguant, leur enlèverait une partie de leur dextérité manuelle ; car la main qui vient de se livrer à un travail pénible a besoin de quelque temps de repos pour retrouver la précision nécessaire à un travail minutieux. Ils trouvent donc plus avantageux de confier la culture du jardin potager à un jardinier payé à la journée. Les femmes font la cuisine, le ménage et même le blanchissage. Dans beaucoup de maisons il y a une buanderie ; une citerne, ou l'on recueille l'éout des toits, fournit l'eau nécessaire. Il n'y a pas de blanchisserie dans le pays. n pressoir public, pour la fabrication du cidre, est

établi dans la commune. Autrefois chaque ménage allait au four banal cuire son pain ou le cuisait chez soi. Cet usage s'est perdu : aujourd'hui tout le monde achète le pain chez le boulanger.

Il y a quarante ans, lorsque celui qui écrit cette notice est entré dans l'industrie des éventails, Sainte-Geneviève, comme les autres localités où l'on s'occupe de cette fabrication, avait un grand nombre d'ouvriers qui travaillaient au jardinage et à l'agriculture ; mais à cette époque on ne faisait que des articles communs pour l'exportation. Les progrès qui se sont accomplis[115] depuis lors ont changé les habitudes de ces ouvriers et leur ont fait abandonner les gros ouvrages.

Dans les villages voisins de Sainte-Geneviève, où l'on fabrique encore des bois d'éventails ordinaires, les ouvriers font alterner l'agriculture avec le travail industriel : ils sont agriculteurs l'été, éventailistes l'hiver.

Ainsi chaque famille a son existence complètement à part (§ 17). L'ouvrier vit chez lui avec les siens, sans contact obligé avec ses confrères, sans cette nécessité de se déranger qui est souvent une incitation à s'arrêter au cabaret. Chacun d'eux mène l'existence du bourgeois sédentaire et il en contracte les goûts.

Tous, à moins qu'ils ne soient trop chargés d'enfants, font des économies ; encore ce nombre d'enfants n'est-il pour eux qu'un embarras momentané. Quand les enfants viennent à grandir, le père et la mère leur enseignent leur industrie ou les placent chez un parent pour y apprendre une autre branche de la fabrication ; le gain de l'enfant ne tarde pas à s'ajouter à celui du père, et cela jusqu'au jour où l'enfant s'établit et devient chef de famille à son tour. Les premières économies du ménage sont ordinairement employées à l'achat d'un terrain sur lequel on élève une jolie maison en briques entre cour et jardin (§ 5). Ces maisons comprennent toutes au moins une grande salle servant de cuisine et de salle à manger ; une pièce servant d'atelier, qu'on appelle la boutique une ou plusieurs chambres à coucher et un salon pour les jours de fêtes et de cérémonies. Elles ont souvent un petit perron en pierres de taille ; une allée, pavée en briques posées sur champ, y conduit de la rue entre des plates-bandes de fleurs et des carrés de gazon. Quelques bâtiments accessoires s'élèvent à côté, entre autres une cave où il y a toujours du cidre et quelquefois du vin.

D'autres habitations sont plus modestes ; mais on trouve dans toutes le confortable et même un certain luxe.

On a essayé, à plusieurs reprises, d'organiser dans la commune des sociétés de secours mutuels, mais toujours inutilement. Chaque famille, en effet, ne compte que sur elle-même. Chacune tient à honneur de ne rien devoir à personne, et, si elle se trouve momentanément gênée, de ne pas le laisser apercevoir, espérant d'ailleurs qu'il lui sera possible, avec de l'ordre et du travail, de sortir seule de cette situation.

Il est certain que, tant qu'il n'y aura pas de chômage, les sociétés de secours mutuels seront inutiles dans une industrie aussi active. Le seul danger est qu'une guerre vienne tout à coup fermer les débouchés, ou que l'éventail dont, après tout, on pourrait se passer, ne redevienne un objet complètement hors de mode : mais ces deux[116] éventualités semblent peu probables et ne préoccupent guère les habitants de Sainte-Geneviève.

Une preuve de la prospérité de la commune dont nous nous occupons, c'est qu'on voit arriver au marché, qui s'y tient chaque dimanche matin depuis 1852, des jardiniers maraîchers et cultivateurs qui font 15 ou 16 kilomètres pour y apporter des légumes, des lapins, des poulets, dont ils ne trouveraient pas un prix aussi avantageux dans les localités voisines. On voit figurer à ce marché, outre les légumes et les fruits de la saison, du poisson fumé, du poisson frais, diverses sortes de viande : bœuf, mouton, porc salé, porc frais ; des chaussures de toute espèce, de la mercerie, des ustensiles de ménage, etc. Ce marché ne dure que quelques heures et finit avant la grand'messe.

Les vêtements des habitants de Sainte-Geneviève sont ceux de la petite bourgeoisie. L'ouvrier travaille en blouse, mais le dimanche il se coiffe du chapeau noir, revêt la redingote ou le paletot, voire même l'habit noir. Les jeunes filles, les jeunes femmes portent le chapeau parisien ; les enfants sont également tous bien tenus.

Il y a trois écoles pour les enfants à Sainte-Geneviève : deux au chef-lieu de la commune et une troisième au Petit-Fercourt. Tous les enfants suivent ces écoles ; il n'y a dans le pays que très-peu d'habitants illettrés, encore ceux-ci sont-ils des étrangers qui sont venus s'y établir. L'instituteur, M. Goulleux, à l'obligeance duquel nous devons des notes très-développées qui nous servent à rédiger cette monographie, est un homme aussi zélé que capable, qui fait beaucoup au delà de ce que la loi l'oblige à faire.

En somme, Sainte-Geneviève nous offre le type parfait d'une commune rurale aussi complètement industrielle que possible, avec le travail morcelé et en famille (§ 17 et § 18).

Étudions maintenant de plus près un de ces ménages d'ouvriers dont nous avons indiqué les traits généraux.

§ 2 État civil de la famille.

La famille dont nous allons tracer la monographie se compose aujourd'hui de deux personnes seulement :

Louis-Pierre B**, ouvrier éventailleur, chef de famille, né à Sainte-Geneviève, âgé de 65 ans.

Sophie M**, sa femme, née au même lieu, âgée de 64 ans.

Leur mariage civil et religieux a eu lieu en 1819 dans la commune de Sainte-Geneviève. De ce mariage sont nés deux enfants : [117] l'un mort peu de temps après sa naissance ; l'autre, Rosalie B** âgée de 43 ans, mariée en 1842 à un ouvrier découpeur en éventails, Auguste V**, d'une famille de tabletiers de Sainte-Geneviève. Elle habite dans cette commune avec son mari une maison qui lui fut donnée en dot par ses parents (§ 5).

De ce mariage sont nés sept enfants, dont quatre vivants : Albert V**, âgé de 20 ans, sculpteur et graveur en éventails ; Mélanie V**, âgée de 19 ans, doreuse en éventails ; Rosalie V**, âgée de 11 ans, et Marie V**, âgée de 9 ans. Ces deux dernières vont à l'école et ne rendent encore aucun service à leur famille.

Louis-Pierre B** et sa femme ont perdu leurs parents ; ils n'ont plus que des frères et sœurs qui tous sont assez bien établis (§ 12).

§ 3 Religion et habitudes morales.

La population de Sainte-Geneviève appartient tout entière au culte catholique ; mais la religion exerce peu d'influence sur ses mœurs et ses habitudes. Sur 480 ménages une dizaine au plus observent les jours maigres. beaucoup d'ouvriers travaillent le dimanche jusqu'à midi, et vont se promener après leur dîner au lieu de se rendre à l'office. Une fois seulement dans l'année l'église est trop petite ; c'est le 23 octobre, jour où l'on célèbre, à 4 heures du matin, une messe en souvenir de la cessation d'une épidémie à la suite d'un pèlerinage fait en 1715 à Notre-Dame-de-Liesse. L'influence du clergé est presque nulle à Sainte-Geneviève.

Les époux B** assistent régulièrement aux offices de l'église, mais leur zèle religieux ne les distingue pas de leurs compatriotes.

Leurs mœurs, du reste, ont toujours été irréprochables et leurs habitudes n'ont jamais été moins laborieuses ni moins rangées qu'elles le sont aujourd'hui. Ils savent lire ; mais, comme leur métier ne les y oblige pas, ils ne lisent jamais.

§ 4 Hygiène et service de santé.

L'ouvrier est un homme de taille ordinaire, aux yeux vifs et fiers ; ses cheveux sont noirs encore, sa santé robuste, et rien dans ses allures ni dans son maintien ne ferait soupçonner son âge. La femme est grande et fortement constituée ; ses cheveux commencent à grisonner, mais elle n'en est pas moins aussi bien conservée que son mari. Malgré ses 64 ans elle est vive, gaie, prompte à la repartie et possède un répertoire inépuisable de chansons qu'elle chante avec un joyeux entrain. Quoique son existence n'ait pas toujours[118]été prospère (§ 12), elle prétend n'avoir jamais eu d'autres chagrins que ceux occasionnés par les décès survenus dans la famille. La fille a hérité à la fois des traits, de la bonne humeur et de l'embonpoint de sa mère.

Il y a un médecin dans la commune ; mais les époux, jouissant d'une santé robuste, ainsi que nous venons de le dire, ont rarement besoin de s'adresser à lui. Une nourriture saine, des repas réglés, l'exercice que réclame leur profession, l'absence de toute surexcitation physique et morale, la fermeté rigide de l'un, la gaieté de l'autre, tout cela réuni forme un excellent régime hygiénique, et ils en éprouvent les plus heureux effets.

§ 5 Rang de la famille.

Louis Pierre B** est ouvrier façonneur, c'est-à-dire qu'il façonne chez lui, à un prix convenu, des bois d'éventails pour le compte d'un maître éventailleur ; il appartient donc à la catégorie des ouvriers tâcherons dans le système des engagements volontaires permanents. B** a hérité d'une maison, de la valeur de 5 à 600 francs, qu'il habita longtemps. Sa femme ne lui apporta en mariage que sa bonté de caractère et ses habitudes laborieuses. Par suite des économies qu'il sut réaliser, grâce à son énergie au travail et à son esprit d'ordre, bien secondé d'ailleurs par sa femme, il augmenta petit à petit son avoir, acheta un terrain et y fit bâtir une autre maison plus vaste et mieux distribuée que la première (§ 10). Sa fille s'étant

mariée en 1842, il lui donna en dot l'habitation qu'il tenait d'héritage et alla occuper celle qu'il avait fait bâtir. Tout ce que les époux B** possèdent maintenant (§ 6), ils le doivent à eux seuls. Ils jouissent de l'estime et de la considération générale; la probité, le courage au travail, les bonnes mœurs enfin qui les ont toujours fait remarquer, leur ont acquis dans l'opinion publique une position supérieure à celle de beaucoup d'autres habitants placés plus haut dans l'échelle industrielle. L'ouvrier joint à son industrie les fonctions de bedeau de la paroisse et assiste en cette qualité à toutes les cérémonies religieuses.

II. Moyens d'existence de la famille

§ 6 Propriétés.

IMMEUBLES..... 5,450f 00

1° Habitation. — Une maison avec cour et dépendances, 4,500f.

[119] 2° Immeubles ruraux. — Un jardin potager, couvert d'arbres fruitiers, mesurant environ 2 ares, 950f.

Comme nous l'avons dit (§ 5), tout ce que possède la famille provient de ses économies.

ARGENT..... 5,025f 00

1° Somme placée à 4 1,2 p. 100, 5,000f.

2° Somme gardée habituellement au logis pour les besoins du ménage e les cas imprévus, 25f.

ANIMAUX DOMESTIQUES entretenus toute l'année..... 9f 00

6 lapins à 1f 50 pièce, 9f.

MATÉRIEL SPÉCIAL des travaux et industries..... 146f 00

1° Outils et ustensiles pour l'industrie d'ouvrier éventailiste. — 4 écuanettes, 20f; — 2 grès ou écuanes, 3f; — 6 limes, 6f; — carrelets, a; — couteaux à raiiser, 7f; — 2 demi-ronds, 6f; — 1 compas. 1f; — 1 couteau à couper les bouts, 2f; — 1 cheville à polir. 10f; — 1 pot à colle, 0f2; — 1 morceau de buffe à polir, avec la brosse, 1f; — 1 pot à eau, 0f 15; — 1 pierre à repasser, 3f; — 1 ouret à percer, 2f; — 1 paquet de pennes, 0f 15; — 1 bloc et sa malloche, 0f 50; — 1 pot en grès pour tremper les éventails, 0f 25; — 1 cabas pour porter les éventails, 1 0; — 1 vieux poêle en fonte, f; — 1 établi avec planches pour supporter les outils, f; — 2 vieilles chaises, 2; — 1 lampe, 6f; — T'otal, 86f80.

2° Outils et ustensiles pour l'exploitation du jardin potager. — 2 bèches, 6f; — 1 pelle, 3f; — 2 cognées, 4f; — 2 rateaux, .3f; — :2 arrosoirs, ; — 1 fourche en fer, 2f; — 1 binette à deux dents, 1f 50; — 1 serpe, 1f; — 1 couteau de jardinier pour grefer les arbres, 1f 75; — 1 brouette, f; — T'otal, 32f 2.

3° Ustensiles pour le blanchissage du linge et des vêtements. — 1 grand chaudron en cuivre, 10f; — 2 baquets eu bois, 4; — 1 seau en tole, 1f :2; — 1 répiéd, 2f 0; — 2 grands paniers pour mettre le linge, 2f 20; — 2 fers à repasser, 2; — un grand onncau pour recueillir l'eau de pluie, 5; — Total, 26f95.

VALEUR TOTALE des propriétés..... 10,630f 00

§ 7 Subventions.

Outre un traitement fixe qui lui est alloué comme bedeau (§ 8), l'ouvrier reçoit encore, en la même qualité, à l'occasion des baptêmes, des enterrements et des mariages, de petites sommes qui s'élèvent en moyenne à 30f par année. Il ne jouit d'aucune autre subvention ; il portait autrefois de l'eau bénite chez les particuliers pendant la semaine de Pâques et recevait en échange des eufs ou un pourboire en argent ; mais cet usage est aboli depuis plusieurs années.

§ 8 Travaux et industries.

TRAVAUX DE L'OUVRIER.— Le travail principal de l'ouvrier consiste à façonner des bois d'éventails pour le compte d'un fabricant.

[120] L'ouvrier les façonne et la femme les termine (§ 18). Ce métier rapporte aux époux 750 à 800 francs par an (§ 13) ; il y a même eu des années exceptionnelles où le produit s'est élevé à près de mille francs. L'ouvrier travaillant un pece, il est assez difficile, d'abord, de déterminer exactement le montant de son salaire journalier. Toutefois, après calcul fait, on peut l'estimer en moyenne à 1f 75.

Come bedeau de la paroisse, B** ouche un traitement fixe de 150f par an. A 4 heures du matin, l'été, et à 5 heures, l'hiver, il est à l'église et sonne l'gclus avec la précision de la montre la mieux réglée ; il assiste à toutes les cérémonies du culte sans que ce surcroît de besogne nuise à ses travaux d'ouvrier éventailiste. A peine a-t-il appelé la commune au travail qu'il s'y met lui-même. Il ne reste pas moins de 13 heures par jour à son établi.

TRAVAUX DE LA FEMME. — Le travail principal de la femme est d'achever le façonnage des bois d'éventails ébauchés par son mari. Elle s'en occupe 11 heures par jour et son salaire est évalué aux deux tiers de celui de l'ouvrier, soit 1f 15 (§ 13). Elle s'occupe en outre de tous les soins du ménage, de la préparation des aliments, de l'entretien du mobilier, des vêtements et du linge.

INDUSTRIES ENTREPRISES PAR LA FAMILLE.— Les industries entreprises par la famille sont, pour le mari, l'exploitation du jardin potager avec ses arbres fruitiers et l'exploitation d'un certain nombre de lapins ; pour la femme, le blanchissage des vêtements et du linge (§ 13). L'ouvrier se fait aider, cinq ou six jours chaque année, par un jardinier qu'il paye à raison de 2 par jour. La récolte de légumes est suffisante pour les besoins du ménage : les pommes de terre seules sont achetées ; celle des arbres fruitiers est convertie en cidre, dont la meilleure partie est vendue ; le reste sert à la consommation de la famille. Le cidre est fait hors du ménage, au pressoir public, moyennant payement d'un prix convenu (§ 13). B** possède trois couples de lapins produisant en moyenne 36 jeunes chaque année. Les époux en mangent un par mois et vendent les autres (§ 13). Il n'existe pas de blanchisserie à SainteGeneviève ; les ménagères font elles-mêmes le blanchissage du linge et des vêtements et y trouvent une notable économie (§ 13).

III. Mode d'existence de la famille

§ 9 Aliments et repas.

L'alimentation de la famille est abondante et saine ; les époux[121]font trois repas par jour : le déjeuner à 9 heures, le dîner à 2 heures et le souper après le travail, à 9 heures du soir.

Le déjeuner se compose de pain blanc avec du fromage ou des pommes de terre cuites sous la cendre, plus un verre de cidre, le tout de la valeur de..... Of 45

Pour dîner, trois jours par semaine au moins, la soupe à la viande ; soupe au lait ou aux légumes les autres jours ; viande ou lard avec des œufs, pain blanc et un verre de cidre, valeur..... Of 70

Le souper se fait avec la viande restant du dîner, du pain et un nouveau verre de cidre. On y ajoute quelquefois un supplément de fruits..... Of 50

Total par jour..... 1f 65

La femme B** a soin, du reste, de modifier souvent l'ordinaire des repas (§ 13) ; ainsi une fois par mois on tue un lapin ; un jour, c'est de la viande de bœuf ; un autre jour, du mouton ou du lard et des œufs ; et le jardin potager fournit en abondance différentes sortes de légumes. La ménagère pense que la bonne nourriture est une des conditions de la bonne organisation du travail.

§ 10 Habitation, mobilier et vêtements.

La maison habitée par les époux B** est située au centre même de Sainte-Geneviève et son pignon fait face à la place du marché, tout près de l'église. L'ouvrier la fit bâtir sur un terrain qu'il acheta du fruit de ses économies (§ 5), par des entrepreneurs dont les travaux furent payés, comme le sol, par des à-compte successifs. Cette construction, élevée en briques et en pierres, est couverte de tuiles. La façade est au midi. Une porte peinte en vert, et dont la partie supérieure forme grille, y donne accès ; elle s'ouvre entre le pignon et un mur qui ferme la cour du côté de la place. La cour est rectangulaire. En face de l'habitation s'élève un bâtiment en briques couvert de tuiles : c'est le hangar où sont remisés les ustensiles de jardinage et autres objets. Dans un coin de ce hangar, une lapinière, construite également en briques et mesurant 2,50 de longueur sur 0,65 de largeur et 0,65 de hauteur, est recouverte de planches se déplaçant à volonté. Sous le hangar se trouve une cave, ne contenant que quelques barils de cidre sur un chantier, et à laquelle on communique de la cour par un petit escalier de pierre.

[122] Un grand tonneau, destiné à recevoir l'eau de pluie provenant du toit, est adossé au mur de la maison (§ 6).

Une partie de la cour est pavée en briques ; l'herbe a envahi le reste. Au fond est le jardin potager qui s'étend jusqu'à la maison ; il est couvert de pommiers et mesure environ 25 ares.

En entrant dans l'habitation, on pénètre d'abord dans une pièce qui sert ordinairement de cuisine et de salle à manger, et exceptionnellement de buanderie, car ** n'a pas de pièce spécialement affectée au blanchissage, non plus que de citerne. La cheminée est large et haute, comme dans presque toutes les maisons du pays. Dans un angle, un petit fourneau en fonte. La tablette sert d'étagère. Une douzaine d'assiettes en vieille faïence à leurs y figurent aux deux côtés d'un huilier, escorté de quelques verres, d'une bouteille et de deux chandeliers en cuivre. Au-dessus, et de chaque côté de la cheminée, deux saladiers de même faïence que les assiettes, suspendus à l'aide d'une ficelle attachée au fond par derrière; au milieu un petit pot en porcelaine. Ce vase est celui qui servait autrefois au bedeau à porter l'eau bénite chez les fidèles dans la semaine de l'âques. Ce n'est plus maintenant qu'un souvenir, une relique. Deux gravures collées sur carton et assez grossièrement exécutées complètent l'ornement de cette cheminée.

En face de la porte se trouve une armoire en bois de noyer destinée à contenir le linge; elle a coûté 80f il y a une douzaine d'années. À côté, dans sa boîte peinte en rouge, une de ces horloges appelées cotoises, d'une valeur de 60f; puis un pétrin en bois de chêne, souvenir du temps où chaque famille cuisait elle-même son pain à son four ou au four banal. Ce meuble ne sert plus qu'à renfermer le pain. Sous le pétrin est un grand chaudron pour faire la lessive (§ 6), et au-dessus sont accrochées deux casseroles et une écumoire en cuivre. À aussi est une lithographie représentant Jésus sur la croix. Entre la cheminée et le mur, s'ouvre un placard où l'on renferme la vaisselle de chaque jour et celle qui ne sert qu'aux grandes fêtes. On y trouve 3 douzaines d'assiettes, soupières, 2 saladiers, plats, 1 panier avec ses 12 verres, 2 douzaines de cuillères, autant de fourchettes et 1 douzaine de couteaux. Dans la partie inférieure de ce placard, 4 pots à bouillon et des casseroles. La vaisselle est en porcelaine opaque. Derrière la porte est un billot de cuisine avec le couperet suspendu à côté, pour hacher la viande; 1 seau en zinc est posé sur le billot. Contre le mur sont adossées 6 chaises en bois blanc. À droite de la porte, une table en chêne où la famille prend ses repas; il y a toujours dessus une carafe et deux verres.

L'atelier s'ouvre à droite de la cuisine. C'est une chambre[123]crépée en plâtre, qui n'a pour tout ornement que les outils et ustensiles indiqués précédemment (§ 6).

De l'atelier, on-pénètre dans la chambre à coucher des époux. Le lit, en bois de chêne, est garni d'un sommier élastique, d'un matelas de laine, d'un matelas de plume, avec 11 traversin, 2 oreillers, 2 bonnes couvertures et des draps de fil. Cette chambre est tendue de papier peint, chauffée par un poêle de faïence, ornée de gravures représentant des sujets pieux, et meublée, en outre, d'une commode et de 3 chaises en bois blanc.

De l'autre côté de la cuisine est la chambre de réception ou de parade; c'est là que l'ouvrier reçoit ses amis dans les grands jours, là qu'il donne les repas de famille; c'est là aussi que couchent les amis auxquels il offre l'hospitalité. Elle est tendue de papier peint et renferme 6 chaises, 1 lit et 1 table de nuit en noyer. Le lit est garni de deux paillasses, d'un matelas de laine, d'un matelas de plume, de 2 couvertures, 1 traversin, 2 oreillers et 1 édredon. Sur la cheminée, en bois peint imitant le marbre, on trouve 1 pendule à sujet, 1 glace, 2 chandeliers argentés, 2 autres en bronze et 2 petits vases en porcelaine. Enfin, de

chaque côté de la cheminée est pratiqué un placard où l'on serre les habits.

Le linge de la maison, toujours bien entretenu par la femme, se compose de 10 paires de draps en fil de bonne qualité, de 12 serviettes en fil et coton, de 2 nappes en toile, de 36 torchons, de 36 mouchoirs de poche et de rideaux de croisées servant seulement pendant l'été.

La valeur du mobilier, du linge et des vêtements de la famille peut être établie de la manière suivante :

MEUBLES. : achetés neufs et successivement au moyen des épargnes ; entretenus avec soin..... 792f 80

1° Lits. — 1 lit pour les époux : 1 bois de lit en chêne, 25f ; — 1 saommier élastique, 40f ; — 1 matelas en laine, 60f ; — 1 matelas en plume, 30f ; — 1 traversin, 6f ; — 2 oreillers, 9f ; — 2 couvertures en laine, 3f. — Total, 205f.

1 lit pour les étrangers : 1 bois de lit en noyer, 40f ; — 2 paillasses, 12f ; — 1 matelas en laine, 60f ; — 1 matelas en plume, 40f ; — 1 raversin, 8f ; — 2 oreillers, 10f ; — 2 couvertures en laine, 40f ; — 1 édredon, 30f. — Total, 240f.

2° Meubles de la chambre à coucher des époux. — 1 poêle en faïence, 12f ; — 5 gravures, 2f 50 ; — 1 commode en bois blauc, 8f ; — 3 chaises, 4f 50. — Total, 27f.

3° Meubles de la chambre de réception. — 1 table de nuit en noyer, 10f ; — 6 chaises couvertes en jonc, 12f ; — 1 pendule à sujet, 60f ; — 1 glace, 30f ; — 2 chandeliers argentés, 10f ; — 2 chandeliers en bronze, 6f ; — 2 petits vases en porcelaine, 4f. — Total, 132f.

4° Meubles de la cuisine . — 1 petit fourneau en fonte, 10f ; — 1 armoire pour le linge, 80f ; — 1 horloge dite Comaioise, 60f ; — 1 ancien pétrin servant de buffet, 20f ; — 1 tableau de la mort du Christ, 2f ; — 1 table en chene, 8f ; — 6 chaises en bois blanc, 6f ; — 2 chandeliers en cuivre, 2f 50 ; — 2 gravures, 0f 30. — Total, 188f 80.

[124]USTENSILES : tenus avec propreté et en bon ordre..... 104f 10

1° Dépendant de la cheminée. — 1 crémaillère, 3f25 ; — pelle et pincettes, 2f 50 ; — chenets en fonte, 2f 75 ; — plaque en fonte, 2' ; —garde-cendre, 1f50. — Total, 12f.

2° Employés pour la préparation et la consommation des aliments. — 2 marmites en fonte, 6f ; — 3 pots à bouillon, 4f ; — 2 casseroles, 2f 0 ; — 1 écumoire, 1f ; — 1 cuillère à pot, 0f 75 ; — 12 assiettes et 2 saladiers en faïence bleue à fleurs, 0' ; — 3 douzaines d'assiettes et 2 saladiers en faïence commune, 8f ; — 4 verres, 1 boueille et 1 huilier, 1f 35 ; — 1 panier avec 12 verres, 2f ; — 1 carafe et 2 verres, 1f ; — 2 douzaines de cuillères en étain, 4f ; — 2 douzaines de fourchettes en fer, 3f ; — 1 douzaine de couteaux, 6 ; — 1 gros bloc pour hacher la viande, 3f ; — 1 couperet. 2f 0 ; — 1 seau en zinc, 2f. — Total, 53f 10.

3° Employés pour la toilette . — 1 rasoir, 2f ; — 1 brosse à habits, 1f ; — 2 brosses à souliers, 1f ; — 2 peignes, 1f. — Total, 3f.

4° Dépendant de la care. — 11 chantier en bois, af ; — 6 petits tonneaux pour contenir le cidre, 18f. — Total, 23f.

5° Employés pour usages divers. — parapluies, 7 ; — 2 paniers à anses, 3 ; — 1 couteau de poche, 1f. — Total, 11f.

LINGE DE MÉNAGE : bien entretenu et de bonne qualité..... 187f

10 paires de draps de lit, 100f; — 2 serviettes, 12f; — 2 nappes, 10f; — 36 torchons, 30f; — 36 mouchoirs de poche, 30f; — rideaux pour les fenêtres, 1f. — Total, 187f.

VÊTEMENTS : entretenus et renouvelés en temps opportun..... 768f

VÊTEMENTS DE L'OUVRIER (320f 50) : de bonne qualité, mais sans élégance.

1° Vêtements du dimanche. — 20 chemises en toile, 80f; — 1 redingote en drap bleu, 3f; — 1 paletot en drap marron, 30f; — 1 paletot d'été en drap fantaisie, 12f; — 1 pantalon de drap noir, 1f; — 1 pantalon de drap marron, 12f; — 1 pantalon d'été fantaisie, 10f; — 1 gilet de soie noire, 10f; — 1 gilet de drap noir, 8f; — 1 gilet fantaisie, af; — 1 blouse en reps gris, i'; — 1 cravate en soie noire, 3f; — 1 cravate en mérinos, 2f; — 1 paire de souliers, 12f; — 2 paires de bas en laine, 5f; — 2 paires de bas de coton, 4f; — 1 paire de bretelles, 1f; — 1 chapeau de soie noire, 8f; — 1 casquette en drap noir, 4f. — Total, 262f.

2° Vêtements de travail. — 1 gros pantalon de drap bleu, 8f; — 1 pantalon de coutil bleu, 5f; — 1 pantalon de drap gris, 8f; — 1 gilet de drap avec manches en percale, 4f; — 2 gilets d'été avec manches, 6f; — 2 tabliers en toile bleue, 5; — 3 cravates madras, 1f 50; — 2 blouses en coutil bleu, 10f; — 1 casquette, 2f; — 1 paire de chaussons, 1f; — 1 paire de galoches, 3; — 2 paires de bas de laine, 3f; 2 paires de bas de coton, 2f. — Total, 58f 50.

VÊTEMENTS DE LA FEMME (447f 50) : ceux portés par la classe ouvrière aisée.

1° Vêtements du dimanche. — 20 chemises en toile, 70f; — 1 robe en laine brochée, 2f; — 1 robe en mérinos, 20f; — 1 robe en reps gris, 15f; — 1 robe en flanelle à pois, 18; — 1 robe en indienne, 16f; — 1 ablier en soie noire, 6f; — 1 jupon en mérinos ouaté, 7f; — 1 tablier en mérinos noir, 4; — 1 jupon de molleton marron, 10f; — 1 jupon de flanelle verte, 4f; — 1 jupon en indienne, 3; — 1 jupon en reps gris, 4f; — 1 jupon en calicot blanc, 6f; — 2 cols brodés, 3f; — 4 cols unis, 3f; — 1 bonnet à rubans blancs, 112f; — 1 bonnet à rubans bleus, 6f; — 4 bonnets unis, 8f; — 1 foulard en soie, 6f; — 1 chale en mérinos noir, ; — 1 chale en mousseline fantaisie, 10f; — 1 chale en laine à leurs, 10f; — 1 caraco en mérinos ouaté, 15f; — 1 caraco en orléans, 6; — 3 paires de bas noirs en laine, 6; — 3 paires de bas blancs en coton, 6f; — 1 paire de souliers en drap, ; — 1 paire de souliers en cuir, 8f; — Sabots, chaussons, etc., 6f. — Total, 329f.

[125] 2° Vêtements de travail. — marmottes, 6f; — 6 ichus, 9f; — 2 camisoles en cotonnade, 8f; — 2 caracos en indienne, 6f; — 1 caraco en reps, 4f; — 4 jupons rayés noir et bleu, 12f; — 2 jupons en tartanelle, 14f; — 2 jupons en indienne 8f; — 2 tabliers en toile bleue, 4; — 2 tabliers en cotonnade bleue, 4f; — paires de bas de laine, 4f; — 2 paires de bas de coton, 3; — Sabots, 1f0; — chaussons feutrés, 2; — chaussons en tresse, 2f. — Total, 87f 0.

3° Bijoux. — 1 bague en or (bague de mariage), 12f; — 1 autre bague en or plus mince, 7f; — 1 paire de boucles d'oreilles à pendants, en or, 12f. — Total, 31f.

VALEUR TOTALE du mobilier et des vêtements..... 1,851f 90

§ 11 Récréations.

Les récréations à Sainte-Geneviève sont la promenade, le bal et la fréquentation des cafés. La promenade se fait tout l'été dans les bois du château de Noailles appartenant à M. le duc de Mouchy. On s'y rend en famille le dimanche, on se répand sous les ombrages, et l'on dine sur le gazon. Deux salles de bal, récemment inaugurées, s'ouvrent tous les dimanches soir à 8 heures. Le bal dure jusqu'à minuit. Les jeunes filles sont surveillées par leurs mères qui les amènent et les emmènent. On danse avec entrain, mais avec l'ordre et la décence d'un bal bourgeois. L'une des salles est éclairée au gaz ; l'autre est entourée d'une galerie formant tribune. On la transforme quelquefois en salle de spectacle, lorsqu'il vient des acteurs ; mais ces représentations dramatiques sont peu suivies et il y en a rarement. Les cafés, au contraire, sont très-fréquentés, surtout par les chefs d'industrie et les ouvriers employés chez eux, auxquels on laisse trop de temps pour le dîner. Les ouvriers qui travaillent en famille ne vont guère au café que le dimanche. On y joue aux cartes, aux dominos, au billard. Le café et le vin sont la principale consommation. On s'y passe décentement, du reste, on n'y fait pas de tapage : il y a rarement des hommes ivres, et la police n'a jamais à intervenir. Il n'en faut pas moins reconnaître que le nombre de ceux qui fréquentent ces établissements va croissant de jour en jour, comme le nombre de ceux qui chôment le lundi.

La fête du pays a lieu à la rinité. On s'y prépare d'avance. Pendant quatre ou cinq jours tout le monde est en mouvement pour embellir la maison, le jardin, et rendre le tout digne des hôtes qui vont accourir. La table est mise dans toutes les maisons, et il en est peu qui ne se permettent ce jour-là le luxe de quelque volaille. Après le repas, on va danser sous une tente ; le bal dure toute la nuit du dimanche, toute la journée du lundi et une partie de la nuit suivante. Le mardi, on célèbre la fête de saint lildebert, patron des tabletiers. Une messe solennelle est chantée à dix[126]heures. Deux énormes gâteaux sont présentés à la bénédiction : le premier est distribué immédiatement comme pain bénit, le second est emporté pour être mangé sous la tente et arrosé de vin, fourni par les maîtres éventailistes ainsi que les gâteaux.

Les fêtes à l'occasion des noces duraient autrefois une quinzaine de jours, pendant lesquels la table était constamment mise. Ces fêtes se sont considérablement abrégées ; il est rare cependant qu'elles durent moins de quatre à cinq jours.

On fait aussi une fête dans les familles lorsque l'on tue un porc. On appelle cela la boudinée ; les parents y sont invités le premier jour, et les amis le lendemain.

Sainte-Geneviève a aussi sa société musicale, non de chanteurs, mais d'instrumentistes. Cette société a remporté nombre de prix dans les concours d'orphéons. Elle joue bénévolement tous les dimanches dans une des salles de danse.

Louis-Pierre ** profite peu de ces récréations : il va se promener en famille le dimanche, pendant l'été, dans les bois, et le soir il fait quelquefois une partie de cartes avec un ami. On joue la consommation en cidre, mais ce cidre se boit à domicile. B** a très-rarement au cabaret et ne dépense guère de ce chei plus d'une dizaine de francs par an. Jamais il ne it le ldi.

Quant à sa femme, elle a beaucoup dansé jadis ; maintenant elle va voir danser les autres. Il ne se passe pas de dimanche qu'elle ne s'installe pour la soirée dans l'une, ou même tour à tour, dans les deux salles de bal, pour voir danser ses petits-enfants.

IV. Histoire de la famille

§ 12 Phases principales de l'existence.

Les époux B** sont loin d'avoir toujours joui de l'existence agréable qu'ils mènent aujourd'hui : ils n'en ont pas hérité, ils se la sont faite. Les parents de l'ouvrier exerçaient la profession de manouvriers à Sainte-Genève. A leur mort, Louis avait 18 ans et se trouvait l'aîné de six orphelins. La nécessité de nourrir et de protéger cette nombreuse famille trempa plus fortement son caractère. Il se donna tout entier à ceux que la mort lui léguait. Il avait, comme tous les habitants du pays, appris à faire de la tabletterie. Il fit entrer ses frères et sœurs en apprentissage, et ne cessa de veiller sur eux avec une sollicitude toute paternelle que le jour où il les vit bien établis. Aussi lui ont-ils tous voué une tendre reconnaissance. Ils ont suivi son exemple, du reste, pour le travail et l'économie, et ils sont tous dans une position assez avantageuse. Ils ont hérité, comme leur frère, chacun d'un sixième de la valeur des immeubles laissés par les parents. Louis-Pierre B** obtint pour sa part une maison (§ 5), d'une valeur de 5 à 600f.

Sophie M** a eu une enfance plus pénible encore que celle de son mari. Elle avait également six frères et sœurs, mais sa famille était beaucoup plus pauvre. Aussi fut-elle obligée de se placer comme domestique dans une maison, de fort bonne heure ; elle ne sortit de la domesticité que pour se marier. Elle a été aussi la protectrice de ses jeunes surs qui aujourd'hui sont assez bien placées, et toutes ensemble se sont concertées pour adoucir les dernières années de leur vieille mère, morte, il y a neuf ans, à l'âge de 52 ans. Le désir d'économiser et de se créer des ressources pour l'avenir n'a pas, comme on le voit, endurci le cœur des époux B**. Leur tendance à obliger autrui est allée même quelquefois jusqu'à l'imprévoyance. Ainsi ils ont perdu complètement une somme de 300f qu'ils avaient prêtée sans billet. Ils se préoccupent en ce moment de faire exonérer du service militaire leur petit-fils, car leur gendre, chargé d'une nombreuse famille, pourrait difficilement s'imposer un aussi grand sacrifice.

§ 13 Mœurs et institutions assurant le bien-être physique et moral de la famille.

L'ouvrier éventailiste qui fait le sujet de cette notice n'appartient ni à la plus élevée, ni à la plus basse des catégories de sa profession. Son industrie est de celles qui demandent le moins d'art, puisqu'il ne s'agit pour lui que de donner la première façon aux bois, qui seront ensuite découpés, sculptés, gravés, incrustés, dorés ailleurs ; d'un autre côté, il est parvenu à un degré d'aisance assez élevé, sans cependant atteindre au confortable et au luxe de quelques-uns de ses confrères, puisqu'il n'a pas de buanderie, pas de citerne, pas de

vin, pas de machine pour abrégé son travail. Sa vie, dans son ensemble, présente donc un tableau assez exact de la situation moyenne des ouvriers de la commune.

Les époux B** ont trouvé en eux-mêmes, dans leur travail, dans leur sobriété et leur économie, le moyen de sortir des difficultés de leur position, de se créer une existence honorable et de se préparer une vieillesse exempte de soucis. Ils sont sans inquiétude sur l'avenir, persuadés qu'il leur sera donné de gagner leur vie jusqu'au dernier jour et que si la maladie les retient au lit, leurs économies suffiront pour fournir à leurs besoins. S'il en était autrement, l'amour qu'ils ont inspiré à leurs enfants y suppléerait.

BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE.

SOURCES DES RECETTES.		ÉVALUATION approximative des sources de recettes
SECTION I ^{re} .		VALEUR des propriétés.
Propriétés possédées par la famille.		
ART. 1 ^{er} . — PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES.		
HABITATION :		
Maison avec cour et dépendances.....		4,500 ⁰⁰
IMMEUBLES RURAUX :		
Un jardin potager, mesurant 25 ares, couvert d'arbres fruitiers.....		950 ⁰⁰
ART. 2. — VALEURS MOBILIÈRES.		
ARGENT :		
Somme placée à 4 1/2 p. 100		5,000 ⁰⁰
Somme gardée habituellement au logis comme fonds de roulement.....		25 ⁰⁰
ANIMAUX DOMESTIQUES entretenus toute l'année		
3 couples de lapins à 3 ^f le couple.....		9 ⁰⁰
MATÉRIEL spécial des travaux et industries :		
Pour l'industrie d'ouvrier éventailliste.....		86 ⁸⁰
Pour l'exploitation du jardin potager.....		32 ²⁵
Pour le blanchissage du linge et des vêtements.....		26 ⁹⁵
ART. 3. — DROITS AUX ALLOCATIONS DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCES MUTUELLES.		
(La famille ne participe à aucun droit de ce genre).....		»
VALEUR TOTALE des propriétés.....		10,630 ⁰⁰
SECTION II.		ÉVALUATION du capital des subvention
Subventions reçues par la famille.		
ART. 1 ^{er} . — PROPRIÉTÉS REÇUES EN USUFRUIT.		
(La famille ne reçoit aucune propriété en usufruit).....		»
ART. 2. — DROITS D'USAGE SUR LES PROPRIÉTÉS VOISINES.		
(La famille ne jouit d'aucun droit de ce genre).....		»
ART. 3. — ALLOCATIONS D'OBJETS ET DE SERVICES.		
ALLOCATIONS DIVERSES à l'occasion des baptêmes, mariages et enterrements, représentant un capital de.....		600 ⁰⁰
VALEUR TOTALE à attribuer au capital des subventions.....		600 ⁰⁰

BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE.

RECETTES.	MONTANT DES RECETTES	
	VALEUR des objets reçus en nature.	RECETTES en argent.
SECTION I^{re}.		
Revenus des propriétés.		
ART. 1^{er}. — REVENUS DES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES.		
Intérêt (5 pour 100) de la valeur de la maison	225 00	»
— (2 2/3 pour 100) de la valeur de ce jardin	25 33	»
ART. 2. — REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES.		
Intérêt (4 1/2 pour 100) de cette somme	»	225 00
Cette somme ne produit pas d'intérêt)	»	»
Intérêt (5 pour 100) de la valeur des lapins	0 45	»
Intérêt (5 pour 100) de la valeur de ce matériel	»	4 34
— — — — —	1 61	»
— — — — —	1 35	»
ART. 3. — ALLOCATIONS DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCES MUTUELLES.		
La famille ne reçoit aucune allocation de ce genre)	»	»
TOTAUX des revenus des propriétés.	253 74	229 34
SECTION II.		
Produits des subventions.		
ART. 1^{er}. — REVENUS DES PROPRIÉTÉS REÇUES EN USUFRUIT.		
La famille ne reçoit aucun revenu de ce genre)	»	»
ART. 2. — PRODUITS DES DROITS D'USAGE.		
La famille ne reçoit aucun produit de ce genre)	»	»
ART. 3. — OBJETS ET SERVICES ALLOUÉS.		
VALEUR des allocations annuelles reçues pour les baptêmes, les mariages et les enter- rements	»	30 00
TOTAUX des produits des subventions.	»	30 00

BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE (SUITE).

SOURCES DES RECETTES (SUITE).		ÉVALUATION approximative des sources de recettes.
SECTION III.		
Travaux exécutés par la famille.		
ART. 1 ^{er} . — TRAVAIL DU CHEF DE FAMILLE.		
TRAVAIL PRINCIPAL :		
Travaux de fabrication comme façonneur de bois d'éventails, au compte d'un maître éventailliste.....	276	
TRAVAUX SECONDAIRES :		
Travaux de jardinage.....	10	
Soins donnés aux lapins.....	4	
Temps employé comme bedeau (les jours fériés comptés).....	75	
TOTAL des journées de l'ouvrier.....	365	
ART. 2. — TRAVAIL DE LA FEMME.		
TRAVAIL PRINCIPAL :		
Travaux de terminaison aux bois d'éventails, au compte d'un maître éventailliste.....	238	
TRAVAUX SECONDAIRES :		
Blanchissage du linge et des vêtements.....	16	
Entretien et réparations des vêtements et du linge.....	40	
Entretien du mobilier.....	5	
Soins divers du ménage, préparation des aliments, etc. (y compris les jours fériés).....	66	
TOTAL des journées de la femme.....	365	
VALEUR TOTALE à attribuer au capital des salaires (15 fois l'épargne annuelle).....		3,916 ⁰
SECTION IV.		
Industries entreprises par la famille.		
(À son propre compte.)		
Exploitation du jardin potager.....		712 ⁰
— des lapins.....		288
Blanchissage des vêtements et du linge.....		206
VALEUR TOTALE à attribuer au capital des bénéfices d'industrie.....		1,207
TOTAL DES CAPITAUX évalués dans les 4 sections du budget des recettes (pour servir à l'estimation des ressources de la famille)		16,353 ⁰

BUDGET DES RECETTES DE L'ANNÉE (SUITE).

PRIX DES SALAIRES JOURNALIERS.		SECTION III.	SALAIRES TOTAUX		MONTANT DES RECETTES		
			reçus en nature.	reçus en argent.	VALEUR des objets reçus en nature.	RECETTES en argent.	
		Salaires.					
		ART. 1^{er}. — SALAIRES DU CHEF DE FAMILLE.					
4 ^f 75	»	Salaire total payé pour ces travaux.....	»	483 ^f 00			
1 50	»	Salaire évalué à	45 ^f 00	»			
1 00	»	— — à	4 00	»			
2 00	»	Salaire total payé pour ces fonctions.....	»	150 00			
		TOTAUX des salaires de l'ouvrier.....	19 00	633 00	19^f 00	633^f 00	
		ART. 2. — SALAIRES DE LA FEMME.					
»	4 ^f 15	Salaire total payé pour ces travaux.....	»	273 70			
»	0 75	Salaire évalué à	12 00	»			
»	0 75	— — à	30 00	»			
»	0 75	— — à	3 75	»			
»	»	(Aucun salaire n'est attribué à ces travaux)..	»	»			
		TOTAUX des salaires de la femme.....	45 75	273 70	45 75	273 70	
		TOTAUX des salaires de la famille.....			64 75	906 70	
		SECTION IV.					
		Bénéfices des industries.					
		Bénéfice résultant de cette industrie..... (1)			63 76	7 50	
		— — — — — (2)			5 85	23 00	
		— — — — — (3)			20 65	»	
		TOTAUX des bénéfices résultant des industries.....			90 26	30 50	
		NOTA. Outre les recettes portées ci-dessus en compte, les industries donnent lieu à une recette de 11 ^f 30 (4) qui est appliquée de nouveau à ces mêmes industries. Cette recette et les dépenses qui la balancent (D. 5 ^e S ^{on}) ont été omises dans l'un et l'autre budget.					
		TOTAUX DES RECETTES de l'année (balançant les dépenses).....			408 75	1,496 54	
		TOTAL GÉNÉRAL des recettes de l'année.....				1,605^f 29	

BUDGET DES DÉPENSES DE L'ANNÉE.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	POIDS et PRIX des ALIMENTS		MONTANT DES DÉPENSES.	
	POIDS consommé.	PRIX par kilogr.	VALEUR des objets consommés en nature.	DÉPENSES en argent.
SECTION I^{re}.				
Dépenses concernant la nourriture.				
ART. 1 ^{er} . — ALIMENTS CONSOMMÉS DANS LE MÉNAGE (par l'ouvrier et sa femme pendant les 365 jours).				
CÉRÉALES :				
Pain de première qualité acheté chez le boulanger.....	547 ⁵⁰	0 ⁴⁰	»	219 ⁰⁰
Farine de froment, pour la cuisine, achetée chez le boulanger....	12 00	0 30	»	3 60
Poids total et prix moyen.....	559 50	0 400		
CORPS GRAS :				
Beurre.....	16 00	2 ⁰⁰	»	32 00
Lard mangé avec la salade, les légumes ou des œufs.....	40 00	1 20	»	48 00
Poids total et prix moyen.....	56 00	1 428		
LAITAGE ET OEUFS :				
Lait pour soupes maigres.....	50 00	0 10	»	5 00
Fromage du pays.....	30 00	0 50	»	15 00
Œufs de poule mangés en omelettes ou avec du lard (26 douzes).	26 00	0 72	»	18 72
Poids total et prix moyen.....	106 00	0 365		
VIANDES ET POISSONS :				
Viande de bœuf achetée au boucher.....	47 00	1 40	»	65 80
— de mouton —.....	43 00	1 00	»	43 00
— de lapin, un lapin par mois..... (2)	24 00	0 625	15 ⁰⁰	»
(La famille ne mange pas de poisson).....	»	»	»	»
Poids total et prix moyen.....	114 00	1 085		
LÉGUMES ET FRUITS :				
Tubercules. — Pommes de terre achetées.....	300 00	0 08	»	24 00
Légumes secs. — Haricots provenant de la récolte..... (1)	30 00	0 40	12 00	»
— Pois —.....	20 00	0 45	9 00	»
Légumes verts. — Choux —.....	150 00	0 10	15 00	»
— Navets —.....	50 00	0 15	7 50	»
— Poireaux —.....	20 00	0 15	3 00	»
— Pois —.....	10 00	0 25	2 50	»
— Haricots —.....	10 00	0 20	2 00	»
— Céleris —.....	40 00	0 15	6 00	»
Légumes-racines. — Carottes.....	30 00	0 15	4 50	»
Légumes-épices. — Oignons.....	20 00	0 20	4 00	»
— Aulx —.....	5 00	0 20	1 00	»
Salades diverses.....	20 00	0 15	3 00	»
Fruits. — Pommes.....	30 00	0 05	1 50	»
Poids total et prix moyen.....	735 00	0 096		
CONDIMENTS ET STIMULANTS :				
Sel.....	8 00	0 25	»	2 00
Poivre.....	0 30	0 03	»	0 90
Vinaigre.....	6 00	0 90	»	5 40
Sucre.....	3 00	1 50	»	4 50
Poids total et prix moyen.....	17 30	0 739		
BOISSONS FERMENTÉES :				
300 litres de cidre provenant de la récolte des pommes..... (1)	300 00	0 10	29 00	1 00
ART. 2. — ALIMENTS PRÉPARÉS ET CONSOMMÉS HORS DU MÉNAGE.				
(Aucun aliment n'est préparé ni consommé hors du ménage)....	»	»	»	»
TOTAUX des dépenses concernant la nourriture.....	»	»	115 00	487 92

BUDGET DES DÉPENSES DE L'ANNÉE (SUITE).

DÉSIGNATION DES DÉPENSES (SUITE).	MONTANT DES DÉPENSES	
	VALEUR des objets consommés en nature.	DÉPENSES en argent.
SECTION II.		
Dépenses concernant l'habitation.		
LOGEMENT :		
Loyer représenté par l'intérêt de la valeur de la maison habitée par la famille (R. 1 ^{re} Son).....	225 00	"
Entretien de la maison et blanchiment des murs par un maçon.....	"	10 00
MOBILIER :		
Entretien des meubles, 5 journées de la femme à 0 ^f 75 (R. 3 ^e Son).....	3 75	"
Entretien du linge de ménage, 5 journées de la femme à 0 ^f 75..... (6)	3 75	"
CHAUFFAGE :		
Bois de chauffage, 8 stères à 6 ^f 25.....	"	50 00
ÉCLAIRAGE :		
Huile pour l'éclairage, 20 litres à 1 ^f 25.....	"	25 00
TOTAUX des dépenses concernant l'habitation.....	232 50	85 00
SECTION III.		
Dépenses concernant les vêtements.		
VÊTEMENTS :		
Vêtements du chef de famille..... (5)	45 00	402 49
Vêtements de la femme..... (5)	11 25	160 30
BLANCHISSAGE DU LINGE ET DES VÊTEMENTS :		
Prix qui serait payé pour le blanchissage des mêmes objets..... (3)	35 00	25 00
TOTAUX des dépenses concernant les vêtements.....	61 25	287 79
SECTION IV.		
Dépenses concernant les besoins moraux, les récréations et le service de santé.		
CULTE :		
La famille ne fait aucune dépense de ce chef, par suite des fonctions de bedeau remplies par l'ouvrier..... (§ 5)	"	"
SECOURS ET AUMÔNES :		
Environ 5 ^f par an, en monnaie.....	"	5 00
RÉCRÉATIONS ET SOLENNITÉS :		
Dépense de cabaret..... (§ 14)	"	40 00
SERVICE DE SANTÉ :		
Il n'y a pas eu, depuis longtemps, de malades dans la famille.....	"	"
TOTAUX des dépenses concernant les besoins moraux, les récréations et le service de santé.....	"	15 00

COMPTES ANNEXÉS AUX BUDGETS.

I. COMPTES DES BÉNÉFICES

Résultant des industries entreprises par la famille (à son propre compte).

(1) EXPLOITATION du jardin potager et des arbres fruitiers (la valeur des semences a été distraite de part et d'autre).

RECETTES.

		VALEURS	
		en nature.	en argent.
Choux.....	150 kilog. à 0 ^f 10.....	15 ^f 00	»
Navets.....	50 — 0 15.....	7 50	»
Carottes.....	30 — 0 15.....	4 50	»
Haricots verts.....	10 — 0 20.....	2 00	»
Haricots secs.....	30 — 0 40.....	12 00	»
Pois verts.....	10 — 0 25.....	2 50	»
Pois secs.....	20 — 0 45.....	9 00	»
Céleris.....	40 — 0 15.....	6 00	»
Poireaux.....	20 — 0 15.....	3 00	»
Oignons.....	20 — 0 20.....	4 00	»
Ail.....	5 — 0 20.....	1 00	»
Salades.....	20 — 0 15.....	3 00	»
Diverses espèces de légumes et d'herbes pour la nourriture des lapins (2), 400 kilos à 0 ^f 02.....		8 00	»
Fruits : Pommes consommées par la famille, 30 kilos à 0 ^f 05.....		1 50	»
Pommes converties en cidre, 333 kilos, donnant 200 litres de cidre marchand, vendu à 0 ^f 20 le litre, et 300 litres de cidre fait avec le marc des pommes, pour la consommation du ménage, à 0 ^f 10 le litre.....		30 00	40 ^f 00
Totaux.....		109 00	40 00

DÉPENSES.

Fumier répandu : fumier provenant des lapins (2).....	3 30	»
fumier acheté.....	»	5 00
Main-d'œuvre : 40 journées de l'ouvrier à 1 ^f 50.....	15 00	»
5 journées d'un jardinier à 2 ^f 00.....	»	10 00
Payé au pressoir public pour la fabrication du cidre.....	»	17 50
Intérêt 2 2/3 pour 100 de la valeur du jardin, y compris celle des arbres fruitiers (95 ^f 00) (R. 1 ^{re} S ^{em}).....	25 33	»
Intérêt 5 pour 100 de la valeur des outils et ustensiles employés pour cette exploitation (32 ^f 25) (R. 1 ^{re} S ^{em}).....	1 64	»
BÉNÉFICE résultant de cette industrie.....	63 76	7 50
Totaux comme ci-dessus.....	109 00	40 00

(2) EXPLOITATION des lapins.

RECETTES.

Les 6 lapins formant trois couples produisent annuellement environ 36 jeunes; la famille en consomme 1 par mois, les 24 autres sont vendus. Valeur moyenne, 1 ^f 25 la pièce.....	15 00	30 00
Vente des peaux des 12 lapins consommés, à 0 ^f 25 la pièce.....	»	3 00
Fumier produit.....	3 30	»
Totaux.....	18 30	33 00

DÉPENSES.

Nourriture des lapins : Herbes et légumes provenant du jardin (1) 400 kil. à 0 ^f 02.....	8 00	»
Son acheté, 50 kilos à 0 ^f 20.....	»	10 00
Litière : Détritus du jardin, sans valeur (pour mémoire).....	»	»
Main-d'œuvre de l'ouvrier : Soins divers donnés aux lapins, 4 journées à 1 ^f 00.....	4 00	»
Intérêt 5 pour 100 de la valeur des 6 lapins (9 ^f 00) (R. 1 ^{re} S ^{em}).....	0 45	»
BÉNÉFICE résultant de cette exploitation.....	5 85	23 00
Totaux comme ci-dessus.....	18 30	33 00

	VALEUR	
	en nature.	en argent.
(3) BLANCHISSAGE du linge et des vêtements.		
RECETTES.		
Prix qui serait payé pour le blanchissage des mêmes objets.....	35f00	25f00
DÉPENSES.		
Combustible : Bois et charbon.....	»	40 00
— Savon, 14f00; bleu, 1f00.....	»	15 00
Cendres du foyer.....	1 00	»
Main-d'œuvre : 16 journées de la femme à 0f75.....	12 00	»
Intérêt 5 pour 100 de la valeur du matériel employé (26f95) (R. 1 ^{re} Son).....	1 35	»
BÉNÉFICE résultant de cette industrie.....	20 65	»
Totaux comme ci-dessus.....	35 00	25 00
<hr/>		
(4) RÉSUMÉ des comptes des bénéfices résultant des industries (1 à 3).		
RECETTES TOTALES.		
Produits employés pour la nourriture de la famille.....	116 00	»
Produits employés pour les vêtements et le linge.....	35 00	25 00
Recettes en argent appliquées aux dépenses de la famille ou converties en épargne.....	»	73 00
Produits en nature à appliquer de nouveau pour les industries elles-mêmes....	11 30	»
Totaux.....	162 30	98 00
DÉPENSES TOTALES.		
Intérêts des propriétés possédées par la famille et employées par elle aux industries.....	28 74	»
Salaires afférents aux travaux exécutés par la famille pour les industries.....	31 00	27 50
Produits divers employés aux industries.....	1 00	40 00
Produits des industries employés en nature.....	11 30	»
Totaux des dépenses (139f54).....	72 04	67 50
BÉNÉFICES totaux résultant des industries (120f76).....	90 26	30 50
Totaux comme ci-dessus.....	162 30	98 00
<hr/>		
II. COMPTES RELATIFS AUX SUBVENTIONS.		
Les détails de ces comptes, très-simples d'ailleurs, sont indiqués dans le budget même).....	»	»

III. COMPTES DIVERS.

(5) COMPTE de la dépense annuelle pour étoffes et vêtements achetés.

ART. 1er. — Vêtements de l'ouvrier.

Vêtements du dimanche :

	PRIX d'achat des objets.	DURÉE.	VALEURS	
			en nature.	en argent.
20 chemises en toile.....	80f 00	10 ans.	"	8f 00
1 redingote en drap bleu.....	35 00	5	"	7 00
1 paletot en drap marron.....	30 00	5	"	6 00
1 paletot d'été en drap fantaisie.....	12 00	5	"	2 40
1 pantalon en drap noir.....	15 00	3	"	5 00
1 pantalon en drap marron.....	12 00	3	"	4 00
1 pantalon d'été en drap fantaisie.....	10 00	4	"	2 50
1 gilet en soie noire.....	10 00	3	"	3 33
1 gilet en drap noir.....	8 00	5	"	1 60
1 gilet en drap fantaisie.....	5 00	2	"	2 50
1 blouse en reps gris.....	6 00	2	"	3 00
1 cravate en soie noire.....	3 00	1	"	3 00
1 cravate en mérinos.....	2 00	1	"	2 00
1 paire de souliers.....	12 00	1	"	12 00
2 paires de bas de laine.....	5 00	1	"	5 00
2 paires de bas de coton.....	4 00	1	"	4 00
1 paire de bretelles.....	1 00	1	"	1 00
1 chapeau de soie noire.....	8 00	2	"	4 00
1 casquette drap noir.....	4 00	2	"	2 00

Vêtements de travail :

1 gros pantalon en drap bleu.....	8 00	6	"	1 33
1 pantalon en coutil bleu.....	5 00	2	"	2 50
1 pantalon en drap gris.....	8 00	6	"	1 33
1 gilet en drap avec manches en percale.....	4 00	2	"	2 00
2 gilets d'été avec manches.....	6 00	2	"	3 00
2 tabliers en toile bleue.....	5 00	2	"	2 50
3 cravates madras.....	1 50	1	"	1 50
2 blouses en coutil bleu.....	10 00	2	"	5 00
1 casquette.....	2 00	2	"	1 00
1 paire de chaussons.....	1 00	1	"	1 00
1 paire de galoches.....	3 00	3	"	1 00
2 paires de bas de laine.....	3 00	3	"	1 00
2 paires de bas de coton.....	2 00	2	"	1 00
Mau-d'œuvre : Entretien des vêtements par la femme, 20 jours à 0f75.....	"	"	15	"

Totaux..... 45 00 102 49

ART. 2. — Vêtements de la femme.

Vêtements du dimanche :

20 chemises en toile.....	70 00	10	"	7 00
1 robe laine brochée.....	25 00	8	"	3 12
1 robe de mérinos.....	20 00	5	"	4 00
1 robe reps gris.....	15 00	5	"	3 00
1 robe flanelle à pois.....	18 00	5	"	3 60
2 robes d'indienne.....	16 00	4	"	4 00
1 tablier soie noire.....	6 00	2	"	3 00
1 jupon mérinos ouaté.....	7 00	5	"	1 40
1 tablier mérinos noir.....	4 00	2	"	2 00
1 jupon de molleton marron.....	10 00	3	"	3 33
1 jupon de flanelle verte.....	6 00	3	"	2 00

A reporter..... " " 36 45

(5) COMPTE de la dépense annuelle pour étoffes et vêtements. (Suite.)

	PRIX d'achat des objets.	DURÉE.	VALEURS	
			en nature.	en argent.
<i>Report</i>				36 45
Vêtements du dimanche :				
1 jupon en indienne.....	3f00	2 ans.	»	1f50
1 jupon en reps gris.....	4 00	»	»	2 00
1 jupon en calicot blanc.....	6 00	»	»	3 00
2 cols brodés.....	3 00	»	x	1 50
4 cols unis.....	3 00	»	»	1 50
1 bonnet à rubans blancs.....	12 00	»	»	6 00
1 bonnet à rubans bleus.....	6 00	»	»	3 00
4 bonnets unis.....	8 00	»	»	4 00
1 foulard en soie.....	6 00	»	»	3 00
1 châle mérinos noir.....	8 00	»	»	4 60
1 châle mousseline fantaisie.....	10 00	»	»	2 00
1 châle en laine à fleurs.....	10 00	»	»	2 00
1 caraco mérinos onaté.....	15 00	4	»	3 75
1 caraco orléans.....	6 00	2	»	3 00
3 paires de bas noirs en laine.....	6 00	1	»	6 00
3 paires de bas blancs en coton.....	6 00	1	»	6 00
1 paire de souliers en drap.....	8 00	1	»	8 00
1 paire de souliers en cuir.....	6 00	1	»	6 00
Sabots, chaussons, etc.....	6 00	1	»	6 00
Vêtements de travail :				
6 marmottes.....	60 00	2	»	3 00
6 fichus.....	9 00	2	»	4 50
2 camisoles en cotonnade.....	8 00	2	»	4 00
2 caracos en indienne.....	6 00	2	»	3 00
1 caraco en reps.....	4 00	2	»	2 00
4 jupons rayés noir et bleu.....	12 00	2	x	6 00
2 jupons en tartanelle.....	14 00	2	»	7 00
2 jupons en indienne.....	8 00	2	»	4 00
2 tabliers en toile bleue.....	4 00	1	»	4 00
2 tabliers en cotonnade bleue.....	4 00	1	»	4 00
2 paires de bas de laine.....	4 00	1	»	4 00
2 paires de bas de coton.....	3 00	1	»	3 00
Sabots.....	1 50	1	»	1 50
Chaussons feutrés.....	2 00	1	»	2 00
Chaussons en tresse.....	2 00	1	»	2 00
Main-d'œuvre : Entretien des vêtements par la femme, 15 jours à 0f75.....				11 25
Totaux				11 25
				160 30
(6) COMPTE de la dépense annuelle pour le linge de ménage.				
10 paires de draps de lit.....	100 00	10	»	10 00
12 serviettes.....	12 00	5	»	2 40
2 nappes.....	10 00	5	»	2 00
36 torchons.....	30 00	5	»	6 00
36 mouchoirs de poche.....	30 00	5	»	6 00
Rideaux, servant l'été seulement.....	5 00	2	»	2 50
Main-d'œuvre : Entretien du linge par la femme, 5 jours à 0f75.....				3 75
Totaux				3 75
				28 90

2 Notes.

FAITS IMPORTANTS D'ORGANISATION SOCIALE PARTICULARITÉS REMARQUABLE APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES ; CONCLUSIONS.

§ 17 (A) DU MORCELLEMENT DES PROPRIÉTÉS DANS LA COMMUNE DE SAINTE-GENEVIÈVE ET DE SON INFLUENCE PHYSIQUE ET MORALE SUR LA FAMILLE.

[139] Le caractère spécial des habitants de Sainte-Geneviève est une tendance au morcellement de la propriété, et, par suite, à l'isolement des existences. Les moindres parcelles de terrain y sont jalousement partagées, sans que l'on arrive pourtant à cette extrême division dont le Laonnais offre le type. Ainsi, il y a isolement dans les habitations, séparées autant que possible des maisons voisines par une cour, un jardin ou au moins une clôture épaisse : au lieu de se regarder, les maisons se tournent le dos. Il y a isolement dans le travail, que chacun exécute séparément dans sa famille, sans contact nécessaire avec d'autres personnes que le fabricant ou son délégué ; isolement dans la nature du travail qui n'embrasse qu'un détail, toujours le même, et que l'ouvrier ne cherche pas à varier par la moindre diversion ; isolement dans l'épargne, chaque famille faisant fructifier à part ce qu'elle a économisé, en repoussant toute idée de mutualité et de solidarité.

Nous n'avons pas à examiner ici les résultats de ce régime au point de vue de la culture des terres, puisque l'ouvrier éventailiste de Sainte-Geneviève ne cultive pas. Sous le rapport industriel, cet isolement a ses avantages et ses inconvénients : l'ouvrier est moins distrait de sa tâche, mais il n'a pas le stimulant de l'émulation et de la lutte à qui fera le mieux : au point de vue moral, les avantages sont très-grands et le tableau que nous avons esquissé précédemment le prouve assez pour qu'il n'y ait pas à y revenir ici. Les sentiments de famille, l'ordre, l'économie, la sobriété sont éminemment favorisés par ce régime d'isolement.

Il n'en est pas de même du développement intellectuel. Les sentiments des éventailistes de Sainte-Geneviève sont honnêtes, mais étroits. Une seule préoccupation, une seule passion règne dans leur esprit : épargner et arriver à la propriété. Pour les ouvriers, la religion, la politique, la science n'existent pas. Il n'y a pas chez eux oubli, sommeil des principes religieux, il y a indifférence complète ; il en est de même en politique, bien que le suffrage uni[140]versel vienne de temps à autre leur demander leur opinion. La vie d'atelier a des effets désastreux pour la moralité des ouvriers par suite des mauvais conseils, des mauvais exemples, des excitations vers le mal qui en sont la conséquence. Cette vie, toutefois, en mettant en contact continuel des hommes différant d'aptitudes, d'éducation, de pays quelquefois, provoque la comparaison et la réflexion ; elle élargit les idées et ouvre l'intelligence. Ici l'ouvrier, perché dans sa famille, n'a pas d'occasions de développer son esprit et, en l'absence de toute excitation supérieure, il se renferme dans ce petit cercle de préoccupations dont il ne sort plus, et dont il n'éprouve pas le désir de sortir. Tous les ouvriers de Sainte-Geneviève savent lire, mais personne ne lit ; l'éducation qu'ils ont reçue est un levier inutile dans leurs mains.

On ne trouverait pas chez eux un livre en dehors des livres d'école. La vie intellectuelle est nulle, et cela semble d'autant plus choquant que leur travail peu pénible, leurs habitudes, leurs goûts les rapprochent davantage de la classe bourgeoise. Il serait important d'éveiller chez cette population, si intéressante d'ailleurs, le goût de la lecture et de l'instruction ; d'amener ces familles à comprendre que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi des idées et des sentiments qui se rattachent à l'ordre moral. Il serait d'autant plus urgent de développer dans ce sens l'esprit et le cœur des ouvriers que les cafés comptent des habitués plus nombreux de jour en jour. Si donc le goût de la lecture et de la culture intellectuelle tarde à se répandre chez les éventailistes, la place qu'il pourrait prendre dans leur vie sera prochainement occupée par des vices.

§ 18 (B) SUR L'ORIGINE, LA FABRICATION ET LE COMMERCE DES ÉVENTAILS.

La fabrication et le commerce des éventails forment une des plus anciennes branches de l'industrie française désignée sous le nom d'articles de Pris. Dès le commencement du xv siècle, les parfumeurs italiens introduisirent à la cour de France l'usage des éventails ; plus tard, lorsque les modes prirent chez nous un caractère espagnol, l'éventail fut en grande faveur, et depuis ce tempslà jusqu'à la fin du siècle dernier, il devint une partie essentielle de la toilette des dames en France. Aussi voyons-nous les maîtres éventailistes former autrefois une des communautés des arts et etiers de la ville t /fubourgs de Pris. En 1673, un édit du roi Louis XIV les constitua en corps de jurandes et approuva leurs statuts.

La fabrication des éventails a toujours occupé un grand[141]nombre d'ouvriers de professions diverses ; la tabletterie, la dorure, la miroiterie, la papeterie, la plumasserie, la peinture et la broderie concourent à la composition de cet objet si futile qui, simple ou orné, riche ou médiocre, n'en est pas moins l'œuvre de plusieurs métiers réunis en un seul. Il n'est pas rare de voir l'orfèvrerie, la joaillerie, la ciselure et les plus habiles pinceaux se plaire à en découper, graver, dorer, incruster ou peindre les ornements.

Il se faisait jadis à Paris des éventails dont la valeur variait depuis 15 deniers (6 centimes et 14) jusqu'à 30 et A40 pistoles, (300 à 400 francs). Le commerce de cette marchandise, soit pour la consommation de Paris et des provinces, soit pour les envois à l'étranger, était déjà presque incroyable. On estimait que certains maîtres éventailistes, outre la vente de détail qui était considérable, gagnaient annuellement, par leurs expéditions au dehors, plus de 20,000 livres. L'Espagne, l'ngleterre et la llollande étaient alors les contrées pour lesquelles avaient lieu les envois les plus nombreux et les plus importants. Ces pays, à l'exception de l'Espagne, ne gardaient pas pour eux nos marchandises ; ils étaient les intermédiaires du commerce des éventails entre la lrance, le nord et le sud de l'Amérique et les rives de la Baltique. La France ne tirait des éventails de l'étranger qu'en très-petit nombre ; elle ne faisait d'emprunts qu'à la Chine et au Japon, et encore, dans cette faible importation, il ne s'agissait que d'objets merveilleusement ou curieusement travaillés auxquels l'éloignement de leur origine ajoutait un prix de fantaisie.

L'éventail est composé d'une surface qui a la forme d'un segment de cercle et qui s'appelle feuille. Celle-ci, quelquefois simple, est plus habituellement formée de deux morceaux de papier ou d'étoffe collés légèrement l'un sur l'autre. Souvent elle se compose de papier doublé d'une peau de chevreau connue sous le nom de cabrtille. Le satin léger, la gaze, le tulle, la dentelle, le crêpe de couleur, ou noir pour le deuil, sont employés aussi soit pour former le corps principal de la feuille, soit pour la doubler. La feuille est fixée sur une onture qu'on désigne indifféremment sous la dénomination de picd ou bois, quelle que soit d'ailleurs la matière qui la compose ; ainsi on dit : un picd ou un bois de nacre, d'ivoire, d'acier, d'argent, etc. Les bris qui forment le dedns ou la gorge sont en même nombre que les plis de la feuille, c'est-à-dire de 12 à 24. Avant de fixer la feuille sur le bois, on la met à plat dans un oule composé de deux feuilles de papier trèsfort et plissé selon les proportions voulues. En pliant ce moule et en le serrant avec force, on imprime à la feuille des plis ineffacables. Dans l'intervalle de chaque pli on introduit ensuite une [142]branche de cuivre, plate, appelée sode. Cette opération du plissage, si simple aujourd'hui, était très-compiquée autrefois ; il fallait avoir recours à un tracé minutieux qui devait être suivi avec la plus scrupuleuse exactitude : maintenant le oule dispense de ce soin. Les brns ont une longueur de 10 à 20 centimètres. C'est sur cette surface que l'on découpe, sculpte et dore avec plus ou moins de richesse. Ces brns sont continués en haut par de petites flèches en bois très-mince et très-flexible, nommées bouts. Les bouts ont toute la longueur de la feuille qu'ils sont destinés à soutenir. Les deux branches extérieures sont fortes et apparentes ; leur face se prolonge dans toute la hauteur de l'éventail et elles servent à protéger la feuille quand l'éventail est fermé ; ces deux branches se nomment itres brns ou pnches. Tous les brns et les deux panaches sont enfin réunis à leur extrémité inférieure, appelée la tête, par une petite broche, avec ses deux yeux formant la rivure, qui est quelquefois ornée de pierres précieuses ou simplement en nacre, en métal commun, plaqué, argenté ou doré.

Les bois d'éventails se fabriquent dans quelques villages du département de l'Oise, entre Méru et Beauvais. Les communes d'Andeville, du Déluge, du Coudray, deNoailles, du Petit-ercourt, de la Boissierre, de Corbeilcerf, de Sainte-Geneviève se consacrent surtout à ce travail et y occupent en hommes, femmes et enfants environ trois mille ouvriers. Les matières employées sont : la nacre, livoire, la corne, l'os, l'écaille, le citronnier, le sandal, l'ébène, l'alisier, l'acacia, le prunier, le poirier, le pommier, enfin tous les bois exotiques et indigènes. Ces ouvriers gravent, sculptent, dorent avec une grande habileté ; malheureusement il leur manque encore les principes théoriques du dessin que les jeunes gens seuls commencent à introduire dans le travail. Ils font sur les panaches des mosaïques charmantes ; ils connaissent depuis longtemps l'usage des incrustations, et ces simples paysans pourraient, dans ce genre, lutter, non sans succès, avec les meilleurs ébénistes de Paris. Mais c'est dans la découpe à jour de l'ivoire, de la nacre et de l'écaille qu'ils sont vraiment sans rivaux par la finesse des détails ; et ces fines dentelles, ils les découpent au moyen de petites scies qu'ils font eux-mêmes avec des ressorts de montres. Ils réussissent parfaitement dans la sculpture des fleurs et des ornements ; ils marchent à grands pas et avec succès dans la sculpture des figures en relief, et leurs progrès font beaucoup espérer pour l'avenir s'ils finissent par s'appliquer à

l'étude du dessin.

En somme, le pied d'éventail passe dans les mains du débiteur, du fonceur, du polisseur, du teinturier, du crinisseur, du découpeur, du gravur, du dorur, du grilleur, du sculpteur, et du [143]pailleateur. La feuille de l'éventail se fait en entier à Paris. Un dessinateur compose les dessins, qui sont ensuite ou lithographiés, ou gravés sur cuivre, sur acier ou sur bois; puis imprimés, collés, coloriés ou peints, ornés et bordures, bordes, pilletés, rivés, et visités. En tout, un éventail passe par au moins vingt mains différentes, et on en vend à 5 centimes!

Le nombre des artistes et ouvriers employés à cette fabrication, à Paris et dans le département de l'Oise, est de 4,000.

Le chiffre annuel de la production est de dix millions de francs, dont les 3 pour l'exportation sur tous les marchés étrangers.

L'Espagne, qui depuis 30 ans cherche à organiser cette fabrication, n'en est encore arrivée à produire que les articles communs. L'Italie, qui fait une grande consommation d'éventails, n'en fabrique pas; c'est nous qui les lui fournissons tous. Le Portugal n'est que le troisième des marchés européens. Les Espagnols et les Portugais ont porté avec eux l'habitude de se servir de l'éventail dans toutes leurs colonies de l'Amérique du Sud. Le Brésil, le Mexique, la Havane, Saint-Thomas, le Chili, le Pérou et BuenosAyres offrent d'excellents débouchés à notre fabrique. Nous exportons bien aussi quelques éventails aux Indes orientales et jusqu'à Manille, mais nous y soutenons difficilement la concurrence des Chinois, du moins pour le prix des articles communs, car pour les éventails de goût ils ne peuvent lutter avec nous. Nous faisons encore des affaires assez importantes avec les Etats-Unis, qui ne veulent que des modes parisiennes. La guerre de sécession a nui beaucoup à nos exportations; pourtant nous commençons à les reprendre, et nos articles jouissent toujours d'une grande faveur.

La fantaisie, et non pas des règles certaines, domine tout le commerce des éventails. Les goûts varient à l'infini. Le fabricant doit faire sa principale étude de tous ces caprices; car, il faut bien l'avouer, il n'est pas de branche de fabrication à laquelle le consommateur demande moins de qualités réelles; l'apparence est ce qu'il cherche d'abord; à peine daignait-il s'enquérir des efforts que l'on a faits pour assurer la solidité et la durée de l'objet qui le séduit. Les contrées sud-américaines réclament surtout des effets brillants, des couleurs vives et des dessins éclatants; elles veulent que tout soit rempli de verve, de grâce et de gaieté, même dans l'éventail du moindre prix. Les habitants de ces pays aiment surtout que les sujets représentés sur la feuille s'adressent à leurs habitudes de plaisir ou à leurs idées d'indépendance politique. L'expérience et le tact sont ici les deux seuls guides du fabricant.

Des écrivains ont voulu prouver que l'éventail est d'origine chinoise, quoiqu'on le rencontre dans toutes les contrées indiennes [144] aussi bien qu'en Chine. A l'appui de cette assertion on a cité des légendes charmantes; de là une renommée de supériorité longtemps attribuée aux Chinois. Maintenant, la France, pour ceux qui veulent prendre la peine de se livrer à un examen sérieux, n'a plus à craindre cette rivalité, excepté pour les éventails tout à fait communs; et cela ne tient pas à notre manque de savoir-faire, mais seulement à la différence des besoins matériels de nos ouvriers qui réclament un bien-être plus coûteux

que celui des ouvriers chinois. A part donc les éventails communs, nous l'emportons sur les Chinois aussi bien par le goût que par la variété infinie de nos dessins sans cesse renouvelés, tandis que les Chinois n'innovent jamais. Chacun sait que leurs articles sont à perpétuité la reproduction de ceux importés aux époques les plus reculées.

Paris et la Chine ont seuls le monopole du commerce des éventails ; c'est aujourd'hui en Europe une industrie toute française par laquelle le monde entier est notre tributaire. Après avoir été si brillante sous les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, elle fut anéantie par la Révolution, et lorsque la paix de 1815 rouvrit les débouchés à nos exportations, les commandes d'éventails arrivèrent ; alors on se remit à en faire tant bien que mal. C'était, il faut le dire, des choses d'un goût détestable, et il ne pouvait pas en être autrement, car des anciens ouvriers et artistes il n'en restait pas un seul, tous avaient changé d'état ou étaient morts. Les choses marchèrent ainsi jusqu'en 1830. A cette époque le goût des antiquités s'était réveillé, les vieux objets d'art étaient recherchés ; quelques années avant, Me la duchesse de Berry avait donné des fêtes en costumes historiques ; ce fut à cette occasion que l'on songea à fouiller l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, pour y retrouver les beaux éventails anciens que les émigrés français y avaient emportés. On en trouva beaucoup, mais bientôt ils montèrent à des prix excessifs ; de là l'idée de chercher à recréer cette industrie, en la dirigeant dans la voie de l'art.

Avec le concours d'éminents artistes tels que Gavarni, Diaz, Eugène Lami, Camille Roqueplan, Glaize, Lamon, Cicéri, Eugène Isabey, Jacquemart, Leuchère, etc., peintres et sculpteurs de premier ordre, l'auteur de cette notice, guidé par les modèles qu'il avait sous les yeux, s'attacha à imiter les éventails d'art, à en faire revivre la fabrication sans abandonner la production des éventails communs qui fournit, sans relâche ni chômage, du travail à ses ouvriers de la campagne, agriculteurs l'été, éventailistes l'hiver ; c'est ainsi qu'il fait marcher de front la fabrication des éventails de toutes valeurs, depuis centimes la pièce jusqu'au prix les plus élevés.